Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 9370640
Centre d'intérêt: 846

Informatique, GIA 154 : exploration des champs d'utilisation de l'informatique : définition du domaine d'examen. -- [Québec] : Direction de la formation générale des adultes, Service de l'évaluation, c1992.
56 p. en pag. multiple ; 28 cm.

Code: 9192-0352; 38-3144-01.

ISBN 2-550-23392-1

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Direction de la formation générale des adultes. Service de l'évaluation

Descripteur(s): Informatique * Programme d'études * Evaluation sommative * Elaboration d'examens * Education des adultes

Cette définition du domaine d'examen a été rédigée à des fins d'évaluation sommative. Elle décrit et organise les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études et plus particulièrement du cours Exploration des champs d'utilisation de l'informatique (GIA 154). Elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative. Pour chacune des sept parties du cours, elle comprend les éléments suivants: A- définition du domaine d'examen: 1. orientations du programme et conséquences en évaluation sommative; 2. contenu (notions et habiletés); 3. tableau de pondération; 4. description des dimensions à mesurer en comportement observables; 5. justification des choix; B- spécification de l'épreuve.

Type de document:

INFORMATIQUE

GIA 154 Exploration des champs d'utilisation de l'informatique

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

9370640

INFORMATIQUE

GIA 154 **Exploration des champs d'utilisation de l'informatique**

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

Direction de la formation générale des adultes
Service de l'évaluation

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1992-9192-0352

ISBN: 2-550-23392-1

Dépôt légal — troisième trimestre 1992
Bibliothèque nationale du Québec

A. **DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN**

1. **ORIENTATIONS DU PROGRAMME ET CONSÉQUENCES EN ÉVALUATION SOMMATIVE**

ORIENTATIONS	CONSÉQUENCES
Ce cours a pour but de faire connaître des possibilités offertes par les grandes catégories de logiciels les plus répandues sur le marché: le traitement de texte, le tableur, le système de gestion de base de données, la programmation, le graphique et la mise en page électronique ainsi que le progiciel d'applications intégrées.	Chaque partie du cours formant un tout totalement indépendant des autres, un domaine d'examen doit être défini pour chacune d'entre elles.
Le cours est divisé en sept parties prévoyant chacune neuf heures de formation. La première de ces parties est obligatoire et l'élève doit ensuite en choisir quatre parmi les sept restantes.	L'ensemble du programme n'étant suivi par aucun des élèves inscrits au cours, une évaluation sommative doit être élaborée pour chacune des parties.
Il s'agit d'un survol qui permet à l'élève de découvrir les grands champs d'utilisation de la micro-informatique.	Les évaluations sommatives doivent se limiter à la vérification des connaissances de base.

B. SPÉCIFICATION DES ÉPREUVES

1. PARAMÈTRES DES ÉPREUVES

L'élève doit passer cinq épreuves parmi les sept, dont celle portant sur la première partie du programme.

Chacune des épreuves correspond à 20 p. 100 de la note finale. Le cumul des notes sur 20, obtenues dans les cinq épreuves, représente la note finale.

2. NOTE DE PASSAGE

La note de passage pour l'ensemble des épreuves est fixée à 60 p. 100.

EXPLORATION

DES CHAMPS D'UTILISATION

DE L'INFORMATIQUE

GIA 154

1ère PARTIE

A. **DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN**

1. **ORIENTATIONS DU PROGRAMME ET CONSÉQUENCES EN ÉVALUATION SOMMATIVE**

ORIENTATIONS	CONSÉQUENCES
La première partie du cours porte sur la connaissance des outils de base de la micro-informatique : le micro-ordinateur, le clavier, le lecteur de disquette, l'écran et le système d'exploitation à disque.	L'évaluation porte principalement sur les connaissances.

2. CONTENU (NOTIONS ET HABILETÉS)

2.1 Notions

- Amorçage
  - . Mode système
- Clavier
  - . Touches blanches
  - . Touches de déplacement
  - . Autres touches
- Lecteurs et moniteurs
- Commandes du SED
  - . FORMAT
  - . DIR
  - . COPY
  - . DEL
    - . Fichier
    - . Extension
    - . Octets utilisés
    - . Octets disponibles
- Mémoires
  - . RAM
  - . ROM
- Imprimante
  - . Mise sous tension
  - . Impression d'une page-écran

2.2 Habiletés

- Connaître le rôle des touches et d'une combinaison de touches.
- Connaître le rôle des commandes du SED et les types de mémoires.
- Utiliser les touches du clavier, en dactylographiant une suite de caractères et en commandant leur impression à l'aide d'une imprimante.

3. TABLEAU DE PONDÉRATION

NOTIONS HABILETÉS	CLAVIER 44%	COMMANDES DU SED 41%	MÉMOIRES 10%	IMPRIMANTE 5%
CONNAÎTRE 75 %	Touches . Déplacement du curseur . Caractères accentués . Autres touches du clavier 1 24%	. FORMAT . DIR . COPY . DEL 3 25% DIR . Lecteur de disque utilisé . Fichier . Extension . Octets utilisés 4 16%	. RAM . ROM 5 10%	
APPLIQUER 25%	Dactylographie d'une suite de caractères 2 20%			Impression d'une page-écran 6 5%

4. DESCRIPTION DES DIMENSIONS À MESURER EN COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Dimension 1

Associer une touche ou une combinaison de touches avec un résultat recherché.

Dimension 2

Dactylographier dans l'ordre une suite de caractères en mode système.

Dimension 3

Parmi plusieurs commandes du SED, associer celle qui correspond à une définition donnée.

Dimension 4

À partir du répertoire d'une disquette donnée, répondre à des questions concernant l'unité utilisée, les fichiers et leur extension, les octets ainsi que la date et l'heure de la création des fichiers.

Dimension 5

Distinguer entre elles la RAM et la ROM.

Dimension 6

Commander l'impression d'une page-écran.

5. JUSTIFICATION DES CHOIX

Utiliser les touches du clavier en dactylographiant une suite de caractères et en commandant leur impression suppose que l'élève peut amorcer le système jusqu'à l'obtention des caractères de sollicitation du SED et peut également mettre l'imprimante sous tension. C'est pour ces raisons que ces éléments de contenu n'ont pas été considérés dans l'évaluation.

À ce niveau, l'élève utilise les micro-ordinateurs uniquement en mode système et tous les exercices qu'il fait sont guidés pas à pas. C'est ce qui explique la pondération:

connaître	75 p. 100;
utiliser	25 p. 100.

Le programme donne peu d'importance aux éléments de contenu, tels les mémoires et l'imprimante (15 p. 100), par rapport aux autres éléments (85 p. 100).

B. SPÉCIFICATION DE L'ÉPREUVE

- **Type d'épreuve**

  . Une seule épreuve, divisée en deux parties: une pratique et une écrite. La partie pratique mesure l'habileté à utiliser le micro-ordinateur et l'imprimante. La partie écrite mesure la connaissance des touches, des commandes et des types de mémoire.

  . La pondération de l'épreuve :

  . partie écrite 75 p. 100;
  . partie pratique 25 p. 100.

- **Paramètres de l'épreuve**

  . L'épreuve se déroulera en une seule séance d'une durée maximale de 30 minutes. La partie écrite (20 minutes) se fera à la suite de la partie pratique (10 minutes).

  . Le micro-ordinateur relié à une imprimante est essentiel pour la partie pratique, mais doit être exclu pour la partie écrite.

  . Aucun matériel autre que celui ci-haut mentionné ne peut être utilisé pendant l'épreuve.

- **Note de passage (conditions particulières)**

  . Cette épreuve représente 20 p. 100 de la note finale.

  . Il n'y a pas de seuil de réussite pour cette épreuve en particulier.

  . La note de passage pour le cours (ensemble de cinq épreuves sur sept) est fixée à 60 p. 100.

EXPLORATION

DES CHAMPS D'UTILISATION

DE L'INFORMATIQUE

GIA 154

2e PARTIE

A. DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

1. ORIENTATIONS DU PROGRAMME ET CONSÉQUENCES EN ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations	Conséquences
Cette partie du programme permet à l'élève de connaître les principales possibilités offertes par un logiciel de traitement de texte.	L'évaluation devra comporter des activités d'édition et d'impression d'un texte.
Le programme privilégie une approche pragmatique et ses objectifs se situent sur le plan de l'application.	L'évaluation devra comprendre des applications réelles.
Le programme favorise les activités de synthèse.	L'évaluation pourra comporter des activités qui englobent plusieurs éléments de contenu.

2. CONTENU (NOTIONS ET HABILETÉ)

2.1 Notions

- Édition d'un texte
  - Touches de fonctions
  - Remplacement
  - Insertion
  - Suppression
  - Reforme du texte

- Gestion des fichiers
  - Touches de fonctions
  - Sauvegarde

- Impression d'un texte
  - Soulignement
  - Double frappe
  - Changement de page
  - Commandes d'impression

2.2 Habileté

- Appliquer: cette habileté se définit comme la capacité de mettre en application dans des situations concrètes les connaissances acquises.

3. TABLEAU DE PONDÉRATION

NOTIONS / HABILETÉ	ÉDITION 70 %		GESTION ET IMPRESSION 30 %	
APPLIQUER 100 %	Remplacement 1	20 %	Sauvegarde d'un texte 5	5 %
	Insertion 2	20 %	Soulignement, double frappe, double largeur 6	10 %
	Suppression 3	20 %	Changement de page 7	5 %
	Reforme 4	10 %	Impression d'un texte 8	10 %

4. DESCRIPTION DES DIMENSIONS À MESURER EN COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Dimension 1

Exécuter les opérations nécessaires pour remplacer des caractères dans un texte donné.

Dimension 2

Exécuter les opérations nécessaires pour insérer des caractères dans un texte donné.

Dimension 3

Exécuter les opérations nécessaires pour supprimer des caractères dans un texte donné.

Dimension 4

Mettre à jour un texte donné en utilisant la fonction de reforme d'un traitement de texte.

Dimension 5

Sauvegarder le texte modifié sur une disquette.

Dimension 6

Insérer, dans un texte donné, les commandes qui permettent le soulignement ou la double frappe de certaines parties.

Dimension 7

Insérer à un endroit précis d'un texte une commande qui provoque un changement de page au moment de l'impression du texte.

Dimension 8

Exécuter les opérations nécessaires pour commander l'impression d'un texte.

5. JUSTIFICATION DES CHOIX

Dimensions

Considérant que le programme vise à favoriser l'acquisition des connaissances et des habiletés liées aux principales possibilités offertes par un logiciel de traitement de texte, il est apparu essentiel de tenir compte de la plupart des notions de base ainsi que des différentes commandes qui s'y rattachent dans l'évaluation de l'habileté à appliquer.

Pondération

Considérant la fonction essentielle d'un traitement de texte, qui est de faire l'édition d'un texte, il apparaît que l'accent doit être mis sur la partie du programme qui regroupe les fonctions d'édition d'un traitement de texte. Conséquemment, dans l'évaluation sommative, on accordera 70 p. 100 des points aux dimensions liées à l'édition et 30 p. 100 des points aux dimensions liées à la gestion des fichiers et à l'impression d'un texte.

B. SPÉCIFICATION DE L'ÉPREUVE

- **Type d'épreuve**

  . Il y a une seule épreuve pratique qui mesure les dimensions liées à l'édition et celles liées à la gestion des fichiers et à l'impression d'un texte.

  . L'épreuve consiste principalement en un texte que l'élève devra modifier pour le rendre conforme à un modèle donné.

- **Paramètres de l'épreuve**

  . L'épreuve se déroulera en une seule séance et durera au maximum 30 minutes.

  . L'usage de l'ordinateur est essentiel pendant l'épreuve.

  . L'usage du guide d'apprentissage est permis.

- **Note de passage (conditions particulières)**

  . Cette épreuve représente 20 p. 100 de la note finale.

  . Il n'y a pas de seuil de réussite pour cette épreuve en particulier.

  . La note de passage pour le cours (ensemble de cinq épreuves sur sept) est fixée à 60 p. 100.

EXPLORATION

DES CHAMPS D'UTILISATION

DE L'INFORMATIQUE

GIA 154

3e PARTIE

A. **DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN**

1. **ORIENTATIONS DU PROGRAMME ET CONSÉQUENCES EN ÉVALUATION SOMMATIVE**

Orientations	Conséquences
Cette partie du programme permet à l'élève de connaître les principales possibilités offertes par un tableur électronique.	L'évaluation devra se limiter à l'utilisation des commandes de base d'un tableur électronique.
Le programme favorise les activités de synthèse.	L'évaluation pourra comporter des activités qui englobent plusieurs éléments de contenu.
Le programme privilégie une approche pragmatique et ses objectifs se situent sur le plan de l'application.	L'évaluation devra comprendre des applications réelles.

2. CONTENU (NOTIONS ET HABILETÉ)

2.1 Notions

- Édition
  - Touches de déplacements
    - . Cellule
    - . Page
    - . Adresse précise
  - Entrée de données
    - . Texte
    - . Nombres
    - . Formules
  - Calcul
- Présentation
  - Recopie d'un contenu
    - . Nombres
    - . Textes
  - Modifications
    - . Largeur d'une colonne
  - Suppression
    - . Cellule
  - Récupération d'un fichier
  - Tri
    - . Ordre ascendant
    - . Ordre descendant
  - Impression

2.2 Habileté

- Appliquer: cette habileté se définit comme la capacité de mettre en application dans des situations concrètes les connaissances acquises.

3. TABLEAU DE PONDÉRATION

NOTIONS / HABILETÉ	ÉDITION 50 %	PRÉSENTATION 50 %
APPLIQUER 100 %	Touches de déplacements 1 15 %	Recopie 4 10 %
	Entrée des données 2 15 %	Modifications 5 10 %
	Calcul 3 20 %	Suppression 6 10 %
		Tri 7 10 %
		Impression 8 10 %

4. DESCRIPTION DES DIMENSIONS À MESURER EN COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Dimension 1

Utiliser les différentes touches de déplacement.

Dimension 2

Exécuter les opérations nécessaires à la saisie de données: alphanumériques, numériques.

Dimension 3

Utiliser les formules nécessaires pour multiplier ou additionner le contenu de cellules numériques.

Dimension 4

Exécuter les opérations nécessaires pour la recopie d'une ou de plusieurs cellules.

Dimension 5

Exécuter les opérations nécessaires pour la modification de la largeur d'une colonne.

Dimension 6

Exécuter les opérations nécessaires pour la suppression d'une ou de plusieurs cellules.

Dimension 7

Exécuter les opérations nécessaires pour le classement des données dans un ordre donné.

Dimension 8

Exécuter les opérations nécessaires pour l'impression d'un ensemble de cellules.

5. JUSTIFICATION DES CHOIX

Dimensions

Considérant que le programme vise à favoriser l'acquisition des connaissances et des habiletés liées aux principales possibilités offertes par un logiciel de tableur électronique, il est apparu essentiel de tenir compte de la plupart des notions de base ainsi que des différentes commandes qui s'y rattachent dans l'évaluation de l'habileté à appliquer.

Pondération

Considérant que le programme vise à favoriser l'utilisation des commandes de base, il apparaît que l'accent doit être mis également sur les deux parties du programme. Conséquemment, dans l'évaluation sommative, on accordera 50 p. 100 des points aux dimensions liées à l'édition et 50 p. 100 des points aux dimensions liées à la présentation.

B. SPÉCIFICATION DE L'ÉPREUVE

- **Type d'épreuve**

  . Il y a une seule épreuve pratique, qui mesure les dimensions liées à l'édition et celles liées à la présentation.

  . On demandera à l'élève de modifier un fichier selon un modèle donné.

- **Paramètres de l'épreuve**

  . L'épreuve se déroulera en une seule séance et durera au maximum 30 minutes.

  . L'usage de l'ordinateur et du guide d'apprentissage est permis pendant l'épreuve.

- **Note de passage (conditions particulières)**

  . Cette épreuve représente 20 p. 100 de la note finale.

  . Il n'y a pas de seuil de réussite pour cette épreuve en particulier.

  . La note de passage pour le cours (ensemble de cinq épreuves sur sept) est fixée à 60 p. 100.

EXPLORATION

DES CHAMPS D'UTILISATION

DE L'INFORMATIQUE

GIA 154

4° PARTIE

A. DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

1. ORIENTATIONS DU PROGRAMME ET CONSÉQUENCES EN ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations	Conséquences
La quatrième partie du cours permet à l'élève d'explorer certaines des possibilités offertes par un logiciel de gestion de base de données.	L'évaluation devra inclure la création d'un petit fichier, des tris et des recherches.
Le programme privilégie une approche pragmatique et ses objectifs se situent sur le plan de l'application.	L'évaluation devra comprendre des applications réelles.
Le programme favorise les activités de synthèse.	L'évaluation pourra comporter des activités qui englobent plusieurs éléments de contenu.

2. CONTENU (NOTIONS ET HABILETÉ)

2.1 Notions

- Commandes de gestion
  - Création d'un fichier
    - . Définition de la structure
    - . Enregistrements
    - . Champs
    - . Type
    - . Largeur
    - . Sauvegarde de la structure
    - . Saisie des données
  - Édition d'un fichier
    - . Corrections d'enregistrements
    - . Ajouts d'enregistrements
  - Abandon du SGBD
  - Commandes d'utilisation
    - . Chargement en mémoire
    - . Affichage du contenu
    - . Recherche
    - . Tri
    - . Calculs
  - Commandes d'impression
    - . Impression

2.2 Habileté

- Appliquer: cette habileté se définit comme la capacité d'utiliser les commandes de gestion d'un fichier.

3. TABLEAU DE PONDÉRATION

<table>
<tr><th>NOTIONS
HABILETÉ</th><th>COMMANDES DE GESTION
45 %</th><th>COMMANDES D'UTILISATION
55 %</th></tr>
<tr><td rowspan="5">APPLIQUER

100 %</td><td>Création d'un fichier

. Structure
. Saisie de données
. Sauvegarde

1 30 %</td><td rowspan="2">Affichage du contenu d'un fichier sur l'écran</td></tr>
<tr><td>Édition d'un fichier

. Corrections
. Ajout d'enregistrements
. Abandon du SGBD

2 15 %</td></tr>
<tr><td rowspan="4"></td><td>3 10 %</td></tr>
<tr><td>Chargement en mémoire

4 10 %</td></tr>
<tr><td>Recherche

5 15 %</td></tr>
<tr><td>Tri

6 10 %</td></tr>
<tr><td></td><td>Calculs

7 10 %</td></tr>
</table>

4. DESCRIPTION DES DIMENSIONS À MESURER EN COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Dimension 1

À l'aide d'un SGBD, créer un fichier dont la structure correspond à celle présentée, saisir quelques données précises et sauvegarder le fichier sur une disquette insérée dans le lecteur B.

Dimension 2

Ajouter un enregistrement à un fichier, en corriger un autre.

Dimension 3

Lister le contenu d'un fichier.

Dimension 4

Ramener le contenu d'un fichier créé à l'aide d'un SGBD, dans la mémoire vive d'un micro-ordinateur.

Dimension 5

Commander l'affichage à l'écran des enregistrements correspondant à une consigne donnée.

Dimension 6

Commander à l'écran, en ordre alphabétique, le listage des enregistrements d'un fichier.

Dimension 7

Remplacer le contenu de tous les enregistrements d'un champ particulier par le résultat d'une opération donnée.

5. JUSTIFICATION DES CHOIX

Dimensions

La définition de la structure d'un fichier se fait en pratique en même temps que la création du fichier. C'est pour cette raison qu'elle a été incluse dans les habiletés de gestion.

Le programme privilégiant une approche concrète, il est apparu essentiel de ne tenir compte que de l'aspect application.

Pondération

Dans le programme, les objectifs liés à l'utilisation comptent pour une part légèrement supérieure à ceux liés à la gestion de fichiers. Pour cette raison, la pondération sera la suivante:

gestion de fichiers	45 p. 100;
utilisation de fichiers	55 p. 100.

B. SPÉCIFICATION DE L'ÉPREUVE

- **Type d'épreuve**

  . Une seule épreuve pratique, qui mesure l'habileté à appliquer.

- **Paramètres de l'épreuve**

  . L'épreuve pratique est en deux volets:

    . la préparation d'un fichier contenant six enregistrements divisés en trois champs, dont deux de type numérique;

    . l'utilisation d'un fichier enregistré sur une disquette pour mesurer les dimensions de recherche, de tri et de calcul.

  . La commande nécessaire à l'impression est donnée aux élèves au moment opportun pendant l'épreuve.

  . L'épreuve se déroulera en une seule séance d'un maximum de 30 minutes.

- **Note de passage (conditions particulières)**

  . Cette épreuve représente 20 p. 100 de la note finale.

  . Il n'y a pas de seuil de réussite pour cette épreuve en particulier.

  . La note de passage pour le cours (ensemble de cinq épreuves sur sept) est fixée à 60 p. 100.

EXPLORATION

DES CHAMPS D'UTILISATION

DE L'INFORMATIQUE

GIA 154

5e PARTIE

A. DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

1. ORIENTATIONS DU PROGRAMME ET CONSÉQUENCES EN ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations	Conséquences
Cette partie du programme permet à l'élève de connaître l'ensemble des étapes nécessaires à la préparation d'un programme dans un langage de programmation.	L'évaluation devra porter obligatoirement sur la rédaction des étapes préalables à l'encodage d'un programme dans un langage de programmation.
Le programme privilégie une approche pragmatique et ses objectifs se situent sur le plan de l'application.	L'évaluation devra comprendre des applications réelles.
Le programme favorise les activités de synthèse.	L'évaluation pourra comporter des activités qui englobent plusieurs éléments de contenu.

2. CONTENU (NOTIONS ET HABILETÉ)

2.1 Notions

- Rédaction d'un algorithme en vue de la création d'un programme
  - Écriture
  - Lecture
  - Positionnement du curseur
  - Initialisation des variables numériques et alphanumériques
- Encodage de l'algorithme dans un langage de programmation
  - Écriture sur l'écran
  - Lecture du clavier
  - Positionnement du curseur à l'écran
  - Initialisation des variables numériques et alphanumériques
- Validation du programme
  - Commandes d'édition et d'impression du programme
  - Commandes de sauvegarde et de rappel du programme
  - Commandes d'exécution, de listage et de correction du programme

2.2 Habileté

- Appliquer: cette habileté se définit comme la capacité de mettre en application dans des situations concrètes les connaissances acquises.

3. TABLEAU DE PONDÉRATION

NOTIONS / HABILETÉ	ALGORITHME 40 %	ENCODAGE 40 %	VALIDATION 20 %
APPLIQUER 100 %	Écriture 1 10 %	Écriture sur l'écran 5 10 %	Sauvegarde et rappel du programme 9 5 %
	Lecture du clavier 2 10 %	Lecture du clavier 6 10 %	Édition et impression du programme 10 5 %
	Positionnement du curseur 3 10 %	Positionnement du curseur 7 10 %	Exécution, listage et correction du programme 11 10 %
	Initialisation des variables 4 10 %	Initialisation des variables 8 10 %	

4. DESCRIPTION DES DIMENSIONS À MESURER EN COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Dimension 1

Rédiger en langage algorithmique, des phrases qui permettent l'affichage de deux courts messages sur une seule page-écran.

Dimension 2

Rédiger en langage algorithmique, des phrases qui permettent la lecture du clavier.

Dimension 3

Rédiger en langage algorithmique, des phrases qui permettent le positionnement du curseur à l'écran de l'ordinateur.

Dimension 4

Rédiger en langage algorithmique, des phrases qui permettent l'initialisation de variables numériques ou alphanumériques.

Dimension 5

Dans un langage de programmation, écrire des instructions qui permettent l'affichage de messages à l'écran de l'ordinateur.

Dimension 6

Dans un langage de programmation, écrire des instructions qui permettent le positionnement du curseur à l'écran de l'ordinateur.

Dimension 7

Dans un langage de programmation, écrire des instructions qui permettent le positionnement du curseur à l'écran de l'ordinateur.

Dimension 8

Dans un langage de programmation, écrire des instructions qui permettent l'initialisation de variables numériques ou alphanumériques.

Dimension 9

Exécuter les opérations nécessaires pour la sauvegarde et le rappel d'un programme.

Dimension 10

En respectant les paramètres de présentation, dactylographier et corriger les instructions d'un programme.

Exécuter les opérations nécessaires pour l'impression d'un programme.

Dimension 11

Valider un programme à l'aide des commandes d'exécution, de listage et de correction.

5. JUSTIFICATION DES CHOIX

Dimensions

Considérant que le programme vise à favoriser l'acquisition des connaissances et des habiletés liées aux champs d'utilisation de l'informatique, il est apparu essentiel de tenir compte de la plupart des notions de base de la programmation structurée.

Les dimensions sont donc regroupées en trois blocs: rédaction en langage algorithmique, encodage et validation, chacun correspondant à une étape de création d'un programme structuré.

Pondération

- À ce niveau d'apprentissage, la validation d'un programme ne constitue pas une étape essentielle à la compréhension des étapes de la programmation structurée. Aussi, dans l'évaluation sommative, on accordera 20 p. 100 des points aux dimensions liées à cette étape.

- Le programme n'accorde pas plus d'importance à la rédaction en langage algorithmique qu'à son encodage dans un langage de programmation. La pondération pour chacune de ces étapes sera donc:

  - algorithme 40 p. 100;
  - encodage 40 p. 100;
  - validation 20 p. 100.

B. SPÉCIFICATION DE L'ÉPREUVE

- **Type d'épreuve**

  . L'épreuve ne comportera qu'une seule tâche. Elle se réalisera en trois étapes: rédaction en langage algorithmique, encodage et validation. Chacune mesure de façon particulière une phrase de la résolution d'un problème de programmation.

  . La première étape mesurera la capacité de l'élève d'appliquer le processus de résolution de problèmes à la rédaction en langage algorithmique; la deuxième mesurera la capacité de traduire l'algorithme dans un langage de programmation et la troisième mesurera la capacité de valider un programme.

  . Le problème à résoudre doit demeurer simple: l'affichage de deux lignes de texte à des endroits précis sur l'écran.

- **Paramètres de l'épreuve**

  . L'épreuve se déroulera en une seule séance et durera au maximum 45 minutes.

  . L'usage de l'ordinateur et du guide d'apprentissage est permis.

- **Note de passage (conditions particulières)**

  . Cette épreuve représente 20 p. 100 de la note finale.

  . Il n'y a pas de seuil de réussite pour cette épreuve en particulier.

  . La note de passage pour le cours (ensemble de cinq épreuves sur sept) est fixée à 60 p. 100.

EXPLORATION

DES CHAMPS D'UTILISATION

DE L'INFORMATIQUE

GIA 154

6e PARTIE

A. **DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN**

1. ORIENTATIONS DU PROGRAMME ET CONSÉQUENCES EN ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations	Conséquences
La sixième partie du programme permet à l'élève d'explorer certaines des possibilités de base offertes par un logiciel produisant électroniquement des graphiques ainsi que celles offertes par un logiciel de mise en page électronique.	L'évaluation devra comporter des activités de création d'un graphique simple et d'intégration du graphique à un texte sur une seule page.
Le programme privilégie une approche pragmatique et ses objectifs se situent sur le plan de l'application.	L'évaluation devra comprendre des applications pratiques.
Le programme favorise les activités de synthèse.	L'évaluation pourra comporter des activités qui englobent plusieurs éléments de contenu.

2. CONTENU (NOTIONS ET HABILETÉ)

2.1 Notions

- Graphisme
  - Traçage d'un dessin
    - . Utilisation d'un minimum de deux formes différentes
  - Ajout d'une couleur ou d'un motif à une partie du dessin
  - Sauvegarde
  - Impression

- Mise en page
  - Feuille de travail
  - Insertion d'un texte donné
  - Insertion d'un graphique
  - Modifications
    - . Choix d'une trame
    - . Choix d'une police de caractère
    - . Choix d'un style de paragraphe
  - Déplacements d'un cadre
  - Augmentation ou réduction de la taille d'un cadre
  - Sauvegarde
  - Impression

2.2 Habileté

- Appliquer: cette habileté se définit comme la capacité de mettre en application dans des situations concrètes les connaissances acquises.

3. TABLEAU DE PONDÉRATION

NOTIONS / HABILETÉ	GRAPHISME 50 %	MISE EN PAGE 50 %
APPLIQUER 100 %	Mise en route 1 — 5 %	Mise en route 6 — 5 %
	Traçage d'un dessin . Au moins deux formes différentes 2 — 25 %	Feuille de travail 7 — 5 %
		Récupération - Fichier texte - Fichier graphique 8 — 5 %
	Couleur ou motif . Partie du dessin 3 — 5 %	Modifications - Trame - Caractères - Paragraphes 9 — 15 %
		Déplacements et réductions des cadres 10 — 5 %
	Sauvegarde 4 — 5 %	Sauvegarde 11 — 5 %
	Impression 5 — 10 %	Impression 12 — 10 %

4. DESCRIPTION DES DIMENSIONS À MESURER EN COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Dimension 1

Charger dans la mémoire vive d'un micro-ordinateur un logiciel permettant de faire électroniquement des graphiques.

Dimension 2

Utiliser les outils disponibles dans un logiciel permettant de faire des graphiques pour tracer un dessin conforme à celui donné.

Dimension 3

Ajouter de la couleur ou un motif distinctif à une partie d'un dessin.

Dimension 4

Sauvegarder un fichier contenant un graphique sur une disquette.

Dimension 5

Exécuter les opérations nécessaires pour l'impression d'un fichier graphique.

Dimension 6

Charger dans la mémoire vive d'un micro-ordinateur un logiciel de mise en page électronique.

Dimension 7

Utiliser les outils disponibles dans un logiciel de mise en page électronique pour préparer une feuille de travail.

Dimension 8

Exécuter les opérations nécessaires pour insérer deux fichiers donnés contenant respectivement un texte et un graphique à l'intérieur d'une page de travail.

Dimension 9

Exécuter les opérations nécessaires pour modifier la trame, le style de l'ensemble des caractères et la présentation des paragraphes de la section contenant du texte.

Dimension 10

Exécuter les opérations nécessaires pour déplacer un cadre, réduire ou augmenter sa taille.

Dimension 11

Sauvegarder un fichier contenant à la fois un texte et un graphique sur une disquette.

Dimension 12

Exécuter les opérations nécessaires pour l'impression d'un fichier contenant a la fois un texte et un graphique.

5. JUSTIFICATION DES CHOIX

Dimensions

Considérant que le programme vise à favoriser chez l'élève, l'acquisition des connaissances et des habiletés liées aux principales possibilités offertes par un logiciel produisant électroniquement des graphiques et par un logiciel de mise en page électronique, il est apparu essentiel de tenir compte de la plupart des notions de base qui s'y rattachent dans l'évaluation de l'habileté à appliquer.

Comme l'ajout de caractères dans un graphique se fait essentiellement par le choix d'un outil plutôt que d'un autre, on ne retient que les outils servant à faire un dessin.

Pondération

Considérant que le programme vise à initier l'élève à l'utilisation de deux logiciels, il apparaît qu'on doit accorder une importance égale à chacune des parties. Conséquemment, dans l'évaluation sommative, on accordera 50 p. 100 des points aux dimensions liées au graphisme et 50 p. 100 à celles liées à la mise en page électronique.

B. SPÉCIFICATION DE L'ÉPREUVE

- **Type d'épreuve**

  . Il y a une seule épreuve pratique. Elle mesure les dimensions liées à la reproduction d'un graphique et celles liées à la mise en page.

- **Paramètres de l'épreuve**

  . L'épreuve pratique contient deux volets:

    . la reproduction d'un graphique;
    . l'intégration du graphique à un ficher texte donné selon la disposition fournie dans un exemple du résultat attendu.

  . La durée de l'épreuve ne devra pas dépasser 45 minutes.

  . L'usage du guide d'apprentissage est permis.

- **Note de passage (conditions particulières)**

  . Cette épreuve représente 20 p. 100 de la note finale.

  . Il n'y a pas de seuil de réussite pour cette épreuve en particulier.

  . La note de passage pour le cours (ensemble de cinq épreuves sur sept) est fixée à 60 p. 100.

EXPLORATION

DES CHAMPS D'UTILISATION

DE L'INFORMATIQUE

GIA 154

7e PARTIE

A. **DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN**

1. **ORIENTATIONS DU PROGRAMME ET CONSÉQUENCES EN ÉVALUATION SOMMATIVE**

Orientations	Conséquences
La septième partie du programme permet à l'élève d'explorer certaines des possibilités offertes par un logiciel d'applications intégrées.	L'évaluation devra comporter des activités d'intégration de données entre les applications.
Le programme privilégie trois des applications offertes par un logiciel d'applications intégrées: Traitement de texte, Gestion de données et Tableur.	L'évaluation devra comporter des activités d'intégration de données des applications Traitement de texte, Gestion de données et Tableur.
Le programme privilégie l'intégration de données entre les différentes applications plutôt que la création de fichiers.	On devra fournir les fichiers de base à l'élève.
Les objectifs du programme se situent sur le plan de l'application.	L'évaluation devra comprendre des applications pratiques.
Le programme favorise les activités de synthèse.	L'évaluation pourra comporter des activités qui englobent plusieurs éléments de contenu.

2. CONTENU (NOTIONS ET HABILETÉ)

2.1 Notions

- Préparation
  - Mise en route
  - Lecteur de disquettes par défaut
  - Récupération de fichiers (minimum 3)
  - Déplacements
    - Zone de travail
    - Plateau de rangement
    - Entre les cadres
    - À l'intérieur d'un cadre
  - Recopie de données d'un cadre à un autre
  - Ajout d'un court texte et d'une formule à l'intérieur d'un cadre donné
  - Sauvegarde

- Intégration
  - Création d'un cadre
  - Cadre imbriqué
    - Transfert des contenus de cadres (minimum 2)
    - Sauvegarde

- Impression
  - Modifications de paramètres d'impression
  - Impression d'un cadre imbriqué

2.2 Habileté

- Appliquer: cette habileté se définit comme la capacité de mettre en application dans des situations concrètes les connaissances acquises.

3. TABLEAU DE PONDÉRATION

NOTIONS / HABILETÉ	PRÉPARATION 58 %	INTÉGRATION 25 %	IMPRESSION 17 %
APPLIQUER 100 %	Mise en route 1 5 %	Création d'un cadre vide 9 5 %	Modification de paramètres d'impression 11 10 %
	Unité de disquettes par défaut 2 5 %	Cadre imbriqué . Transfert d'un minimum de deux cadres . Sauvegarde	Impression d'un cadre imbriqué
	Récupération de fichiers (minimum 3) 3 10 %	10 20 %	12 5 %
	Déplacements . Zone de travail . Plateau de rangement . D'un cadre à un autre . À l'intérieur d'un cadre 4 10 %		Abandon 13 2 %
	Recopie de données d'un cadre à un autre 5 15 %		
	Recopie d'une formule à l'intérieur d'un même cadre 6 5 %		
	Ajouts . Texte . Formule 7 5 %		
	Sauvegarde 8 3 %		

4. DESCRIPTION DES DIMENSIONS À MESURER EN COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Dimension 1

Charger dans la mémoire vive d'un micro-ordinateur un logiciel d'applications intégrées.

Dimension 2

Charger l'unité de disquettes par défaut.

Dimension 3

À partir de fichiers donnés, ramener un minimum de trois fichiers dans la mémoire vive d'un micro-ordinateur.

Dimension 4

Utiliser les différentes touches de déplacement pour faire passer le curseur d'un cadre actif à un cadre passif, de l'intérieur à la bordure d'un cadre, d'un cadre au plateau de rangement et du plateau de rangement à l'indicateur de lecteur de disquettes.

Dimension 5

Recopier une partie précise d'un cadre donné, préparé à l'aide d'une des applications, dans un autre préparé à l'aide d'une autre application.

Dimension 6

Recopier une formule donnée à l'intérieur d'un même cadre.

Dimension 7

Ajouter un court texte et une formule à l'intérieur d'un cadre donné.

Dimension 8

Sauvegarder le contenu d'un cadre dans un fichier.

Dimension 9

Créer un cadre vide.

Dimension 10

Transférer le contenu de cadres donnés ou modifiés à l'intérieur d'un nouveau cadre.

Dimension 11

Modifier des paramètres d'impression offerts par défaut par le logiciel d'intégration d'applications intégrées.

Dimension 12

Commander l'impression d'un cadre imbriqué.

Dimension 13

Utiliser la commande d'abandon d'un logiciel d'applications intégrées.

5. JUSTIFICATION DES CHOIX

Dimensions

Considérant que le programme vise à favoriser chez l'élève, l'acquisition des connaissances et des habiletés liées à l'utilisation de trois des possibilités offertes par un logiciel d'applications intégrées, il est apparu essentiel de tenir compte de la plupart des notions de base qui s'y rattachent dans l'évaluation de l'habilté à appliquer.

Pondération

Le programme vise à permettre à l'élève de se familiariser avec trois des possibilités offertes par un logiciel d'applications intégrées. Conséquemment, pendant la formation, l'élève passe plus de temps à la préparation de fichiers distincts qu'à l'intégration et à l'impression des fichiers imbriqués. C'est ce que l'évaluation reflète, en accordant plus de la moitié des points aux étapes précédant l'intégration et l'impression.

Préparation	58 p. 100
Intégration	25 p. 100
Impression	17 p. 100

B. SPÉCIFICATION DE L'ÉPREUVE

- **Type d'épreuve**

  . Il y a une seule épreuve pratique, qui mesure les dimensions liées à la préparation, l'intégration et l'impression d'un fichier à partir de fichiers donnés.

- **Paramètres de l'épreuve**

  . À partir d'un minimum de trois fichiers donnés, l'élève devra modifier et intégrer les nouveaux fichiers en suivant des consignes précises.

  . L'épreuve pratique se déroulera en une seule séance qui ne devra pas dépasser 45 minutes.

  . L'usage du guide d'apprentissage est permis.

- **Note de passage (conditions particulières)**

  . Cette épreuve représente 20 p. 100 de la note finale.

  . Il n'y a pas de seuil de réussite pour cette épreuve en particulier.

  . La note de passage pour le cours (ensemble de cinq épreuves sur sept) est fixée à 60 p. 100.